

Projet de l'Accueil du Temps Libre à l'école Aurore 2015-2020

1) Introduction

Cela fait plus de 10 ans que l'école est dans le projet Clé et réfléchit sur ce que signifie accueillir des enfants en dehors des temps scolaires. Sur ces 5 années écoulées, l'équipe a continué à grandir mais surtout à se professionnaliser en suivant de manière intensive des formations individuelles ou ensemble à l'école. Toutes les 6 semaines, l'équipe s'est également réunie afin d'améliorer la qualité de l'accueil aux différents moments de la journée.

Pour évaluer et faire évoluer nos objectifs de travail dans le cadre du code de qualité de l'ONE, l'équipe a pris le temps de se réunir et de réfléchir dans un premier temps sur la motivation profonde de venir travailler à l'école Aurore. Ensuite une mise en lien avec le projet éducatif du P.O. a permis de voir les cohérences entre ce qui nous motivait chaque jour à travailler avec des enfants et les points du projet éducatif. L'étape suivante a été de redéfinir des nouveaux objectifs de travail en utilisant les articles proposés par le code de qualité de l'ONE et cela, en tenant compte des acquis et compétences développés ces 5 dernières années.

Actuellement, l'équipe ATL comporte 13 surveillants - éducateurs. Quatre personnes sont engagées par l'asbl « les amis de l'école Aurore », il y a un agent PTP et les 8 autres émanent de l'agence locale pour l'emploi (ALE). Parmi ces 8 dernières personnes, 7 sont stables depuis plusieurs années, une personne change chaque année.

2) Qui sont les enfants et les familles que nous accueillons ?

Notre école accueille une population de quartier et multiculturelle. Nous avons 23 nationalités différentes. Le niveau socio-économique des parents correspond aux différents types de quartiers proches de l'école : appartements, petites maisons unifamiliales et 3 cités sociales (la cité « Home familial », la cité « Iederzijnhuis » et la cité « Germinal »).

Les enfants qui participent à notre accueil du temps libre ont des parents qui travaillent ou qui sont à la recherche d'un travail.

3) Que comptons-nous offrir aux enfants dans le cadre de notre milieu d'accueil ?

Pourquoi ces choix ?

Lors de la lecture du code de qualité, les accueillants ont relevé dans différents articles, des points de développements qu'ils désiraient développer et accentuer lors des prochaines années.

Art.3 . Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillante avec l'enfant.

Il nous semble important que chaque enfant puisse se sentir accueilli dans ses émotions, et que l'accueillant adopte l'attitude adéquate face à l'expression de celles-ci.

Mais comment continuer à renforcer cette écoute alors que les groupes de garderies sont composés de 15 à 40 élèves, et suivant l'âge des enfants ?

Art. 4. Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie.

Si l'équipe a choisi cet article c'est que la confiance en soi et l'autonomie de l'enfant sont des points importants à prendre en compte. A travers les différentes activités, il est important pour chaque accueillant d'avoir ces 2 compétences en tête pour pouvoir les développer chez les enfants.

Art.5 Le milieu d'accueil contribue au développement de la socialisation de l'enfant. Tenant compte de son âge, il favorise le développement de la vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération.

Depuis plusieurs années, l'équipe enseignante et l'équipe ATL ont réfléchi, ensemble, à favoriser la socialisation de l'enfant dans une vie de groupe. Ce travail doit être poursuivi car c'est un éternel recommencement à l'arrivée des nouveaux élèves dans l'école.

Art 6. Art. 6. Le milieu d'accueil organise les groupes d'enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec l'accueillant(e) et à la prise en compte des besoins et attentes des enfants.

Une question se pose quant à cet article, c'est le rythme des enfants. L'équipe désire y réfléchir pour les années à venir.

Art. 8. Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants.

Dans la continuité et au sujet des collations « santé » des enfants de maternelles, l'équipe souhaiterait mettre en place une collation « santé » pour le goûter.

Art. 16. Le milieu d'accueil informe les personnes qui confient l'enfant de son projet et s'informe des attentes de celles-ci. Il institue un mode d'accueil qui leur permet de confier l'enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non.

Deux questions préoccupent l'équipe :

- Comment offrir une équipe stable aux enfants et à leurs parents alors que plus de sept personnes sont à tout moment convocables par « Actiris ». Et lors des remplacements du personnel absent pour raison de formation ou de santé, comment accueillir « l'intérimaire » ?

- Quelles informations à donner aux parents ? Comment créer un lien plus fort entre l'Association des Parents (A.P). et l'équipe ATL ?

4) Qu'est-ce que ces choix apportent en termes de qualité aux enfants et à leurs familles ?

Si les intervenants proposent aux enfants un cadre (règles, discipline) précis et des activités bien organisées, diversifiées et si l'enfant a bien compris ce cadre de la garderie et ses différentes activités proposées, il aura une attitude positive pendant ce temps d'accueil.

Ce principe admis, il est clair que les qualités visées par nos actions sont :

- ü un environnement serein ;
- ü des enfants détendus ;
- ü une équipe accueillante et à l'écoute des enfants ;
- ü une équipe gérant les conflits entre enfants ;

Projet de l'accueil du temps libre

- Mis à jour : jeudi 10 décembre 2020 09:55

Écrit par Administrateur site web

- ü une organisation par groupes d'âges ;
- ü une recherche du suivi de l'enfant entre les différents intervenants ;
- ü des parents moins stressés ;
- ü ...